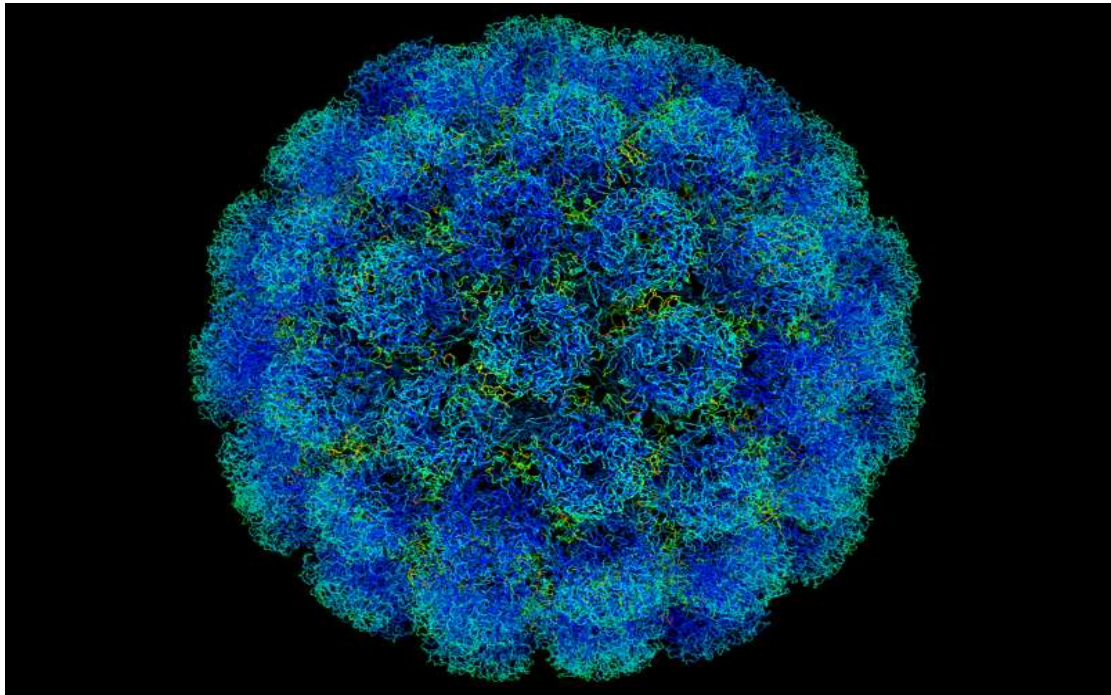


# VACCINATION ANTI POLIO, LES INCONNUES : LE **SV40** ET LE CANCER

Catherine J. Frompovich, 9 avril 2011 (Extraits)



Il aura fallu un demi siècle pour que le 108 ème Congrès Américain (sous Comité des Droits Humains et du Bien-Etre) organise finalement une audition le 10 septembre 2003 sur le virus simien SV40 que l'on retrouvait dans le vaccin polio originel et qui fut administré aux enfants dès 1950, ainsi que dans les années ' 60.

Voici ce que dit le compte-rendu de l'audition :

Il n'existe aucune contestation sur le fait que des millions d'Américains ont reçu des vaccins polio qui furent contaminés par le virus simien 40 ou SV-40. Il n'existe non plus aucune contestation sur le fait que le SV-40 soit susceptible de provoquer le cancer, mais ce qui fait l'objet de discussion est le fait de savoir combien d'Américains ont pu recevoir le vaccin contaminé. Les estimations vont de 4 millions à 100 millions de personnes. Les discussions vont bon train pour savoir quand les réserves de vaccins ont été débarrassées de ces virus. Personne ne sait non plus combien de personnes sont devenues malades ou sont décédées pour avoir reçu des vaccins contaminés.

[...] Barbara Loe Fisher de Centre National d'Information sur les Vaccins (NVIC) a témoigné au cours de l'audition. Elle a déclaré entre autres :

Ce que vous allez entendre implique une compagnie pharmaceutique qui a utilisé des singes pour fabriquer le vaccin polio, des agences gouvernementales de santé qui devaient s'assurer que le vaccin n'était pas contaminé par des virus simiens et des personnes qui sont en train de mourir de tumeurs cancéreuses qui contiennent le virus simien qui semble avoir contaminé le vaccin polio. Au cœur même de cette histoire on trouve **la violation de la confiance du public, ainsi que de l'éthique du consentement éclairé.**

La dernière phrase de Madame Fisher est toujours d'actualité aujourd'hui : Au cœur même du problème de la sécurité du vaccin on retrouve « **une violation de la confiance du public et de l'éthique du consentement éclairé.** »

Le consentement éclairé devient de plus en plus problématique- voire inexistant- vu que des douzaines de nouveaux vaccins sont rendus obligatoires par les agences officielles de santé, un CDC et une FDA administrés d'une manière irresponsable et qui répètent comme des perroquets la pseudoscience des fabricants de vaccins au sujet des neurotoxines et autres poisons qui se trouvent dans les vaccins.

Le problème du SV40 devrait permettre à tout un chacun de s'interroger : les fabricants de vaccins savent-ils encore ce qu'ils font ? Alors que des parents sont contraints par des lois de soumettre leurs enfants à des vaccins dont les composants peu connus ou non prouvés sans danger peuvent les handicaper ou les tuer – comme semble bien le démontrer l'histoire du SV40.

Madame Fisher a aussi insisté :

On admet franchement que les limites de la technologie et le manque de connaissances scientifiques signifient qu'il ne peut y avoir de garantie que les vaccins ne soient pas contaminés avec des substances qui pourraient un jour s'avérer dangereuses pour l'homme.

Rien ne peut faire davantage penser à la remarque de Madame Fisher que tout l'ADN étranger utilisé dans la fabrication des vaccins en ce 21<sup>ème</sup> siècle.

Selon le document du CDC « *Adjuvant, Excipient and Medium Summary* », on retrouve des tissus bovins, de poulet, de veau, des cellules diploïdes humaines (de fœtus humains avortés), de singe vert d'Afrique, de la cervelle de souris, de singe Rhésus pour n'en citer que quelques-uns. Il y a peu, on a ajouté des insectes à la mixture.

[...] En 2000, l'article du procureur Kop « *Le vaccin polio oral et le cancer humain : une réévaluation du contaminant SV40 basé sur des documents officiels* » a été publié dans la revue *Anticancer Research*, pp. 4745-49 (*A Reassessment of SV40 as a Contaminant Based upon Legal Documents* »

Le Dr Adi F. Gazdar, M.D. a également présenté son témoignage : « **Plus de 60 laboratoires dans le monde ont relevé la présence de SV40 dans des tumeurs humaines...** » *Les preuves biologiques sont nettes que le SV40 est un virus qui peut provoquer le cancer.* »

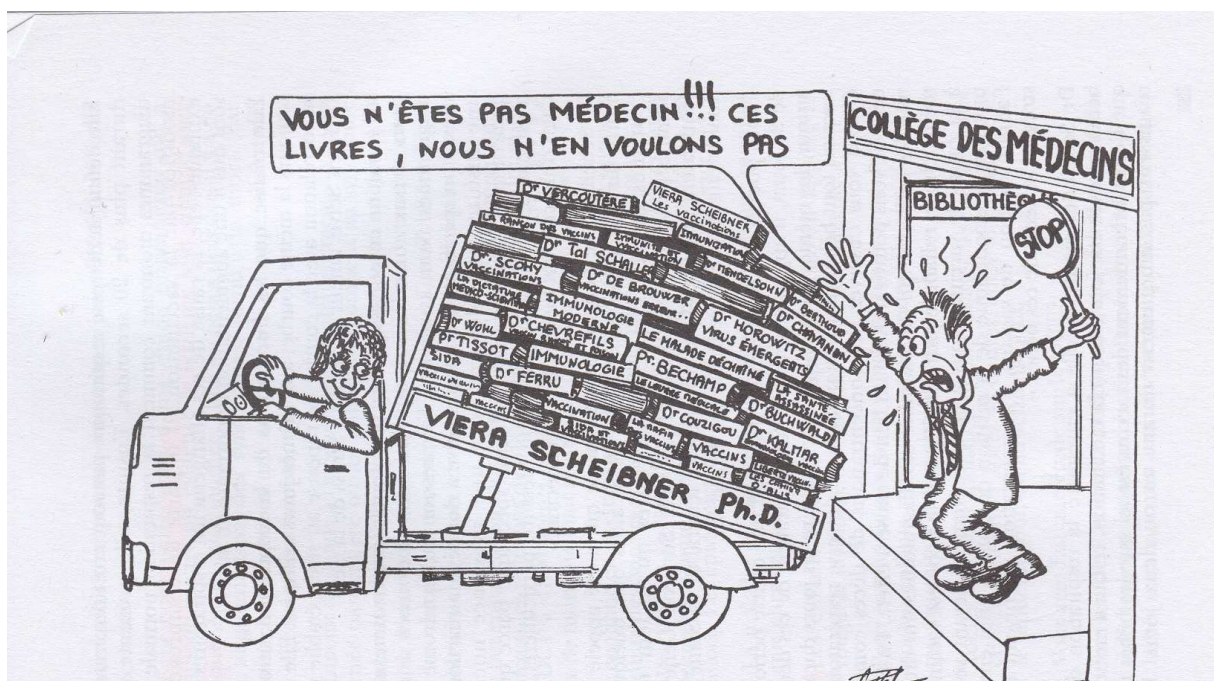
La révélation que le SV40 – virus susceptible de provoquer le cancer – a contaminé le vaccin pendant de nombreuses années sans que, apparemment les fabricants ne s'occupent et ne s'inquiètent de sa détection, nous amène à penser que la fabrication des vaccins pourrait s'apparenter à une espèce de jeu de hasard. Jetez les dés et sortez le produit sur le marché dès que possible avec l'aide des médias qui claironneront que ce vaccin va protéger de la maladie.

Malheureusement le vaccin polio n'est pas le seul à présenter des problèmes. Pratiquement chaque vaccin sur le marché aujourd'hui est problématique en ce sens qu'il contient des neurotoxines et autres poisons, de l'ADN étranger que l'on injecte dans le corps de bébés, d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de personnes âgées sans guère s'occuper des effets secondaires négatifs. Trop de vaccins ont ruiné des vies avec des *Guillain Barré*, syndrome paralytique provoqué par des vaccins. Aujourd'hui des communications scientifiques évoquent l'ADN issu de foetus avortés dans certaines réactions négatives aux vaccins administrés au cours de l'enfance.

Les rapports du VAERS (CDC) concernent des milliers de réactions graves aux vaccins, et personne ne semble vouloir faire les liens entre ces bombes à retardement. Faudra-t-il encore attendre 50 ans pour que l'on puisse enfin vraiment entendre ?...

<http://vactruth.com/2011/04/09/polio-vaccine-sv40-cancer/>

**LA MAFIA MEDICALE**  
Extrait du chapitre consacré au  
**TEMOIGNAGE DU DR JOHN MARTIN M.D. Médecin,**  
chercheur et PhD



[...] « Le Dr Bernice Eddy collaborait avec le Dr Sarah Stewart, une des premières à démontrer que les virus des mammifères pouvaient causer le cancer... Ensemble, elles ont prouvé qu'un virus provenant d'un animal pouvait induire des cancers chez un autre animal, c'est-à-dire qu'un virus pouvait passer d'une espèce à une autre. Cette importante découverte a largement contribué au développement de ce qui est devenu le programme de recherche en oncologie virale (cancer) du National Cancer Institute.

Le Dr Eddy portait un intérêt particulier aux vaccins contre la polio. Elle savait qu'on utilisait des cellules rénales de singe vert africain pour cultiver le virus servant aux vaccins. Elle a donc elle-même inoculé ce virus à des hamsters et noté que ces derniers développaient des cancers. Elle informa le Dr Smadel, alors son patron, qui refusa de considérer cette possibilité, disant qu'elle avait tort ; qu'il s'agissait plutôt d'excroissances et non de cancers.

Quelques mois plus tard, je pense que c'était en 1960, totalement exaspérée par l'inaction de ses patrons, lors d'un congrès, elle exposa qu'on pouvait développer des cancers en utilisant des extraits de cellules rénales du singe rhésus. Elle a été vertement réprimandée par son patron et par d'autres pour avoir osé soulever la possibilité d'une activité oncogénique (cancer) dans le vaccin contre la poliomyélite. Cette possibilité a grandement ennuyé le Dr Sabin. Tout le monde était inquiet...

Le Dr Maurice Hilleman, directeur de production chez le fabricant de vaccins Merck, a eu vent de cette information, et s'est mis à se demander s'il n'y avait pas quelque chose d'anormal dans les cellules rénales du singe rhésus (cellules que cette entreprise et d'autres utilisaient comme milieu de culture du vaccin contre la polio).

Au début de la production des vaccins antipolio, on rejetait plus de 50% des cultures rénales à cause des virus adventices qu'elles contenaient. La plupart de ces virus étaient de faux virus, des virus virulents, ou des virus non encore identifiés. Le Bureau of Biologics ne possédait pas cette information. Les seuls lots de vaccins qui parvenaient à ses laboratoires étaient ceux qui y expédiaient les fabricants de vaccins. En fait, les fabricants soustrayaient du contrôle (du bureau) les lots qui leur semblaient contenir des virus contaminants adventices.

Suite à des expériences avec d'autres singes (d'Afrique), le Dr Hilleman constata une forte réaction cytopathologique. Il donna le nom de VS40 au virus responsable de cette réaction ( VS pour virus simien et 40 pour indiquer qu'il s'agissait du 40<sup>ème</sup> virus identifié dans les cellules rénales du singe rhésus.)

Cette information a permis au Dr Eddy d'affirmer qu'il s'agissait du même virus qu'elle avait trouvé (avec le Dr Stewart). En fin de compte, les gens ont commencé à réaliser que le SV40 était vraiment présent dans les vaccins antipolio en production, composés de virus vivants atténués (Sabin), et aussi, malheureusement, dans les virus inactivés (Salk) »

( Note de l'auteur : Plusieurs années plus tard, en 1972, le Dr Eddy a témoigné devant le Congrès Américain pour dire que si on continuait d'autoriser

l'administration massive de vaccins contaminés, il y aurait une épidémie de cancers dans les 20 années qui suivraient.)

### **Joachim Schafer : Le Procès de la Mafia Médicale, 1997.**

#### Disclaimer

Les textes qui sont présentés ci-dessus, leurs commentaires, les témoignages sont exclusivement destinés à l'information. Ils représentent les vues de leurs auteurs et n'engagent qu'eux seuls. Ces textes sont destinés à éveiller l'intérêt, la recherche et à entraîner le discernement ; chacun étant responsable d'examiner toute chose et d'en retenir ce qui est vrai et bon. Il incombe à tout un chacun de les utiliser comme il lui paraît le plus raisonnable et le plus utile. La désinformation étant une marque flagrante de notre époque, chacun est encouragé à approfondir par lui-même les sujets qui lui sont présentés par tous les moyens à sa disposition. Il est important que cette information soit soumise au médecin qui a la confiance du lecteur pour une évaluation et adaptation éventuelle à chaque cas. Ces informations ne sont nullement destinées à établir un diagnostic , à conseiller un traitement ou à prévenir quelque maladie que ce soit. Au cas où des personnes tenteraient de mettre en pratique les informations reprises ci-dessus sans l'avis d'un médecin, elles en prendraient l'entière responsabilité. Nous choisissons de ne rien censurer des informations qui pourraient éventuellement être biaisées, traditionnellement peu acceptables ou choquantes pour certaines personnes fragiles auxquelles nous déconseillons la lecture de ce document. L'entière responsabilité de ces extraits appartient à leurs seuls auteurs.